



Paroisse de Corpataux-Magnedens

ASSEMBLEE PAROISSIALE DU 22 MARS 2022

PROCES VERBAL

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 28 septembre 2021 (il ne sera pas lu, mais affiché au pilier public et pourra être consulté sur notre site <http://paroisse-corpataux-magnedens.ch>)
2. Comptes 2021 et rapport de la commission financière
3. Budget de fonctionnement 2022 et rapport de la commission financière
4. Budget d'investissements 2022 (crédit relatif à la rénovation du clocher)
5. Activités pastorales
6. Divers

Il est 20h, M. le président, Eric Haberkorn souhaite la bienvenue aux 10 personnes présentes, pour cette assemblée 2022. Il exprime la satisfaction du conseil que cette assemblée puisse avoir lieu d'une manière qui ne nécessite pas de mesure particulière due à la pandémie, dont on espère que gentiment elle fasse partie du passé. Il rappelle que les deux années précédentes, les assemblées avaient dû être tenues dans la nef de l'église et en automne plutôt qu'au printemps.

Pour cette année, la date de l'assemblée a même été plutôt avancée par rapport à ce qui se fait habituellement ; l'explication est en lien avec les échafaudages que les membres de l'assemblée n'ont pas manqué de voir sur l'un des côtés du clocher ; ce point sera bien évidemment abordé au point 4 de notre ordre du jour.

Il est précisé que l'assemblée a été convoquée par tout-ménage, par affichage au pilier public à Corpataux et par publication dans la Feuille officielle.

Comme d'habitude, le budget et les comptes étaient disponibles auprès du bureau paroissial, de même que le procès-verbal de l'année précédente, qui était par ailleurs affiché également au pilier public et sur le site internet de la paroisse.

Sont excusées les personnes suivantes :
Catherine Soldini
Martial Monney

Sont nommées scrutateurs les personnes suivantes, que le président remercie par avance : Gabriel Barras et Adrien Bourret

Le président procède à la lecture du tractanda et demande si quelqu'un a des observations à formuler à son sujet. Tel n'est pas le cas, il est accepté à l'unanimité

1. Procès-verbal de l'assemblée du 28 septembre 2021

Il est indiqué que le procès-verbal ayant été affiché au pilier public et publié sur le site internet de la paroisse, il ne sera pas lu.

Aucune question ou remarque n'étant formulée, le PV est accepté à l'unanimité (approbation par main levée : 10) avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction.

2. Comptes 2021 et rapport de la commission financière

La parole est donnée à M. Michel Magne, en charge des finances qui distribue un exemplaire des comptes et en donne lecture. Le président remercie M. Michel Magne pour cette présentation.

Les comptes présentent un bénéfice de Fr. 3'362.89. La fortune au 31.12.2021 s'élève à Fr. 58'308.95.

La parole est donnée à la commission financière pour son rapport. Le 9 mars 2022, la commission financière soit Mme Marisol Gantner, Mrs Martial Monney et Frédéric Castella, a vérifié les comptes et a constaté un bénéfice après la constitution d'une réserve de Fr. 25'000.-- et des investissements de Fr. 27'000.--. M. Frédéric Castella, membre, propose à l'assemblée de les accepter tels qu'ils sont présentés et remercie le trésorier.

Le président remercie la commission financière pour son travail.

Questions ?

M. Gabriel Barras voudrait savoir ce que signifie « les actifs transitoires » : M. Michel Magne donne quelques explications concernant des factures non reçues et relatives à l'année en cours. Il désire aussi savoir pourquoi l'église ne figure pas au bilan. M. Michel Magne lui répond que cela n'a jamais été le cas. M. le président ajoute qu'au bilan il faut mettre des articles qui peuvent être vendus, comme la cure.

La parole n'étant pas demandée, M. le président demande d'approuver ces comptes par main levée.

Approbation des comptes à main levée (le conseil ne vote pas) : 10
Contre-épreuve : 0

Les comptes 2021 sont approuvés à main levée à l'unanimité.

3. Budget de fonctionnement 2022 et rapport de la commission financière

Le président souligne que sous ce point c'est le budget ordinaire de fonctionnement qui est discuté, le budget d'investissement (cf. le clocher) étant traité au point suivant.

M. Michel Magne en charge des finances donne lecture du budget de fonctionnement qui se solde par un bénéfice de Fr. 3'640.--. Le président remercie M. Magne pour cette présentation et donne ensuite la parole à la commission financière pour son rapport.

Les membres de la commission financière ont examiné le budget et proposent à l'assemblée de l'accepter.

M. Adrien Bourret demande pourquoi sous « cure et autre immeuble » le montant est plus bas. M. Michel Magne lui répond qu'il y a eu des travaux et de plus les 3 appartements sont loués.

Le président remercie la commission financière pour son travail et demande d'approuver ce budget par main levée.

Approbation du budget à main levée : 10
Contre-épreuve : 0

Le budget 2022 est accepté à main levée, à l'unanimité.

Un grand merci à notre trésorier M. Michel Magne et à la commission financière pour leur travail.

4. Budget d'investissement 2022 (crédit relatif à la rénovation du clocher)

Les paroissiens auront constaté que, depuis quelques jours, des échafaudages ont été posés sur un des côtés du clocher. M. le président indique en préambule que ces échafaudages ont été posés pour permettre à un expert, mandaté notamment par le Service des Biens Culturels, de procéder à des sondages destinés à identifier quels matériaux ont été utilisés à l'origine pour la construction du clocher : des parties en tuf et en molasse sont visibles et clairement identifiables comme telles, d'autres ont été revêtues d'un enduit et cachent vraisemblablement du béton, c'est ce qui doit être vérifié. Si ces précisions sont faites, c'est aussi pour poser bien clairement que les travaux de rénovation, souhaités par le conseil et pour lesquels l'aval de l'assemblée est requis, n'ont évidemment pas été commencés à ce jour, avant l'aval de l'assemblée.

Par contre il est évident que si l'assemblée donne son aval ce soir, l'idée est de ne pas démonter les échafaudages à la fin des sondages puis de les remonter pour démarrer les travaux de restauration, mais de partir assez vite en complétant les échafaudages déjà posés.

Ceci dit, M. le président indique quels constats ont amené à budgétiser la restauration du clocher :

- Érosion des parties sculptées en molasse et béton
- Mauvais état de la couverture de la flèche, dont un grand nombre d'ardoises ont été abimées par les différents orages de ces dernières années
- Problématique récurrente des mouches, qui pénètrent par les persiennes à la hauteur des cloches et envahissent l'espace entre la voûte et le toit, et à certains moments de l'année se retrouvent également dans le chœur (notamment sur l'autel) et dans la nef ; certains lecteurs par exemple auront vécu la situation où soudain une mouche à moitié morte tombe sur le lectionnaire durant une lecture...

Avant de passer la parole à M. Michel Magne qui expliquera les implications financières de cet investissement, M. le président ajoute que la Paroisse dispose des moyens financiers, respectivement de financement nécessaire et que cet investissement ne va pas compromettre la santé financière de la Paroisse ; par ailleurs, en ligne avec les exigences diocésaines en la matière, le projet d'investissement a déjà été soumis à l'Autorité diocésaine.

M. le président montre une présentation sur écran. Il désigne où se situent la molasse, le tuf et explique quels travaux seront faits aux différents endroits. M. Adrien Bourret demande si les impacts sur les tuiles proviennent de la grêle. L'ECAB ne va pas payer car il aurait fallu chaque fois signaler les dégâts. Mme Stéphanie Maradan Wehren demande si après la rénovation ça se fera. Il faudra voir car poser un échafaudage coûte Fr. 60'000. -- !

La parole est passée à M. Michel Magne pour des explications sur le plan financier notamment. Il nous donne lecture des différents devis pour un total de Fr. 450'000.--. Le financement est le suivant : fonds propres Fr. 150'000. --, prêt bénéfice curial Fr. 100'000. -- et emprunt bancaire de Fr. 200'000.--.

La parole est donnée aux vérificateurs des comptes. M. Frédéric Castella déclare que la commission financière qui s'est réunie le 9 mars 2022 propose d'accepter le budget d'investissement comme indiqué, la santé financière de la paroisse n'étant pas compromise par ces travaux.

M. le président demande s'il y a des questions ?

M. Gabriel Barras informe que lors de la rénovation de 1995 c'était l'entreprise Artison qui s'était occupée des travaux. Toutefois selon Mrs Éric Haberkorn et Michel Magne c'est l'entreprise Zschokke construction qui avait réalisé les travaux sur les contreforts. Les sondages ont été faits sur la surface la plus exposée. M. Gabriel Barras souhaite savoir si on change aussi l'horloge. On ne va pas la changer mais la rénover. M. Barras relève qu'il ne faut pas changer la couleur car celle-ci était très appréciée après sa rénovation. Il y a également le projet de mettre des moustiquaires. Apparemment cela fait déjà un moment qu'il n'y a plus de chauve-souris. M. Adrien Bourret se demande si l'analyse ne devrait pas se faire sur toute l'église. M. le président répond que les sondages se font sur la partie la plus exposée. On ne peut pas tout restaurer en même temps. L'analyse n'est pas perdue, elle pourra être utilisée ultérieurement. M. Pierre-Michel Nicolet demande si la poutraison du clocher est bonne sous les tuiles. On ne sait pas. C'est pour cela qu'on a mis un « divers et imprévu » au budget. En outre, le revêtement sera fait de tuiles

de zinc. M. Alain Jousset dit qu'il est surpris par la couleur du zinc. Actuellement le revêtement est noir et par conséquent avec le zinc il va donc être gris. La couleur doit être respectée. Les biens culturels sont très tatillons. M. Adrien Bourret demande si le sommet de la flèche sera aussi rénové. Oui même le coq ! M. Alain Jousset demande dans quelle mesure l'Etat va participer. Les monuments historiques vont participer mais on ne sait pas pour quel montant. En principe c'est le 10%. Les grilles du cimetière sont communales, l'église est paroissiale. A la fin des travaux on doit soumettre toutes les factures et peut-être deux ans après on aura une réponse pour la participation. Mme Adeline Meuwly remercie la paroisse d'entreprendre des travaux pour la sécurité des gens (risque de chutes de pierre). Elle trouve juste dommage d'avoir les échafaudages pour la confirmation. Mais M. le président relève qu'il n'y a jamais de bon moment. M. Adrien Bourret informe que s'il y a un mariage ce n'est pas terrible pour les photos et demande s'il y a la possibilité de mettre une bâche. On peut voir mais cela va être un surplus. Il trouve que ce serait bien si on met une information à ce sujet sur notre site internet ou qu'on informe les futurs mariés. M. Pierre-Michel Nicolet demande combien de temps vont durer les travaux. Entre 3 et 6 mois et des imprévus sont toujours possibles.

Des remerciements sont adressés aux vérificateurs pour leur rapport.

L'objet est soumis au vote à main levée : 10 mains levées, 0 abstention

Le budget d'investissement 2022 relatif à la réfection du clocher est donc accepté à l'unanimité (nombre de participants à l'assemblée : 10 personnes)

Le président remercie les membres de l'assemblée de leur confiance.

5. Activités pastorales

M. le président donne la parole à l'Abbé Jean pour nous parler des activités pastorales 2021-2022.

Un grand travail a été effectué par tous. MERCI ! Grâce à chacun/e de vous l'Eglise du Gibloux reste vivante ! Toute l'Equipe pastorale relève votre participation et vous exprime sa vive reconnaissance pour vos précieux engagements qui sont indispensables à la vie de nos communautés. Cette année 2021 a encore été marquée par les restrictions liées à la pandémie de COVID 19. Nous avons été contraints d'organiser différemment nombre d'événements prévus durant cette année pastorale : les messes et autres célébrations, enterrements, confirmations, premières communions, etc. Les rencontres d'animation pastorale (café – deuil, préparation au baptême, rencontres de parents, etc ont également été réaménagées, ce qui a entraîné pas mal de bouleversements. Les confirmations ont pu être vécues en mars 2021 avec des restrictions dans le recueillement et la joie. Les Premières communions annulées en mai 2020 ont pu être vécues en mai 2021 avec les 6H. Ceux-ci ont dû attendre un an avant de pouvoir la vivre et n'ont pas eu droit à la retraite de 2,5 jours à la Bièla. Nous avons dû la faire à Farvagny. Le 24 août 2021 c'était la sortie des 70 servants de messe de notre UP sur les pas de Marguerite Bays à Siviriez avant de se détendre au Signal de Bougy. Le 2 octobre 2021 à Ecuwillens nous avons vécu la messe d'envoi de début d'année pastorale. Le samedi 16 octobre 2021 c'était après-midi Missio avec la messe qui suit. Diverses activités ont marqué la période de l'Avent : l'accueil de la Lumière de Bethléem, la messe

Rorate, des nouveaux éléments pour la crèche avec Philippe Valax et l'aumônerie du CO. En 2021 les Chanteurs à l'étoile ont pu retrouver le chemin des maisons. Merci à Catherine Soldini. Le journal l'Essentiel revient tous les trois mois pour illustrer nos activités pastorales et y inviter chacun/e. A l'avenir il y aura toujours les célébrations des sacrements, la catéchèse, l'accompagnement lors des deuils, la pastorale des ados et des jeunes, les messes en famille, les célébrations diverses (Toussaint, pardon, vendredi-saint...), la Fête des Nouveaux baptisés, etc. Le 11 mai une soirée d'échange et d'information aura lieu à l'attention des sacristains, lecteurs, auxiliaires de communion, fleuristes, responsables des servants de messe, présidents et directeurs des chœurs, etc... Un accueil avec bras ouverts si quelqu'un veut faire partie du conseil de communauté. Merci à Gabriel Barras pour son initiative. Puis place à une prière récitée par l'Abbé Jean.

Le président remercie l'Abbé Jean pour son rapport et son engagement tout au long de l'année.

7. Divers

Le président donne la parole à Mme Stéphanie Maradan Wehren pour nous parler du site internet de la paroisse. Le site se porte bien, entre 17 et 20 visites par semaine. Toute suggestion est appréciée.

Le président donne la parole à M. Pascal Wicht pour nous parler des bâtiments. Ce dernier déclare que nous aurons un beau clocher. Il faudra calfeutrer la porte d'entrée de l'église à cause des mouches. M. Alain Jousset relève qu'avec la réfection du clocher le problème s'amenuisera peut-être.

M. Adrien Bourret remercie la paroisse pour la mise à disposition de l'église pour les répétitions du chœur. Le président signale qu'il a omis de saluer les 2 coprésidents du chœur, c'est chose faite. Le 23 le chœur se déplace à Fully. Le lieu pour la patronale est à définir le 19. La semaine d'après messe à Ecuwillens pour les céciliennes ; messe jazz au CO de Rosé les 19 et 20 novembre et 18 et 19 mars 2023 Marie des Bergers à la Tuffière. Philippe Savoy dirigera la messe de Pâques. Le chœur est à disposition pour la paroisse, enterrement, etc. Il chantera à la confirmation. Le président remercie le chœur d'avoir assuré les prestations malgré la situation. L'Abbé Jean remercie Adeline Meuwly qui anime les messes lorsqu'il n'y a pas le chœur. Cette dernière remercie à cet effet la paroisse pour son don. M. Gabriel Barras félicite la paroisse pour les bancs de l'oratoire, ils sont magnifiques. Il suggère de les mettre sur une dalle en béton. Ils sont très lourds. M. Jousset ajoute qu'ils sont très agréables. M. Gabriel Barras signale que le projecteur côté restaurant ne fonctionne plus. Avec les rénovations du clocher l'éclairage sera refait. Mme Anne Meuwly demande si pour samedi ce serait possible d'enlever les 2 tables qu'il y a à l'entrée. M. Pascal Wicht ajoute que c'est intéressant de projeter des choses pendant la messe comme Adeline le fait.

La parole n'étant plus demandée, M. le président remercie les personnes présentes à cette assemblée, l'Abbé Jean, la commission financière, Anne et Adeline et Thérèse pour leur disponibilité, Agnès et Myriam qui se chargent des aubes, les

sociétés qui s'engagent pour la vie de la paroisse et de nos villages, l'équipe pastorale, le conseil de communauté, Catherine Soldini qui anime diverses activités pastorales, Gabriel Barras et son équipe qui ont reconstitué un conseil de communauté, Frédéric Castella pour avoir officier comme technicien ce soir, Judith Geinoz qui veut bien se charger depuis peu du nettoyage de l'église et de la salle de la cure, Alice pour tout son engagement, tous les bénévoles qui interviennent ponctuellement ou régulièrement, ainsi que les membres du conseil de paroisse : Sonia, Stéphanie, Michel et Pascal pour l'excellente ambiance qui règne au sein de cette équipe.

Le président adresse encore un remerciement particulier à Florence Butty qui a œuvré aux côtés de Catherine Solidini durant des années pour assurer diverses activités pastorales et qui a souhaité se retirer en fin d'année 2021.

M. le président clos cette assemblée à 21h24, et place à une verrée.....

Corpataux, le 28 mars 2022

Pour le conseil de paroisse :

Le président : Eric Haberkorn

La secrétaire : Sonia Nicolet